



Un accord programme de pratique sportive au sein des universités et de son développement au niveau national a été signé, lundi dernier à Alger, entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Cet accord a pour objet la mise en place d'un programme commun portant sur l'encadrement sportif spécialisé au profit des étudiants universitaires afin de les former pour devenir des arbitres ou des entraîneurs. Il s'agit également de permettre une exploitation commune des structures sportives dont disposent les deux secteurs, outre l'intensification de la pratique sportive au sein de universités, l'encadrement des équipes sportives universitaires par des spécialistes, la constitution d'un plus grand nombre d'associations sportives estudiantines et la promulgation d'une loi pour l'étudiant sportif qui définira ses droits et devoirs.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, a indiqué à cette occasion que *«l'objectif est d'attirer les étudiants excellents pour qu'ils deviennent de futurs champions dans les différentes disciplines et de sélectionner des jeunes de haut niveau, à travers l'élargissement des activités sportives au sein des universités, lors de la saison en cours»* . *«Nous tracerons un programme des différentes activités sportives permettant de passer du niveau amateur au niveau supérieur, tout en renforçant les capacités des sportifs e*

<https://www.elwatan.com/pages-hebdo/etudiant/sport-universitaire-accord-programme-de-pratique-sportive-au-sein-des-universites-23-10-2019>